



Union : La CFE-CGC se désolidarise de la gestion commune des œuvres sociales

L'UES MGEN est plurielle et chacune des entités composant le groupe s'inscrit volontairement dans la gestion commune des œuvres sociales. Jusqu'ici, MGEN UNION, MGEN, MGEN Action Sanitaire et Sociale, MGEN Centres de Santé, et plus récemment MGEN Solutions, adhéraient, via une convention de délégation de gestion, à un dispositif de mutualisation des fonds à proportion de la masse salariale de chaque entité composant le groupe. Ceci permettait à tous de recevoir, tout en donnant plus à ceux qui ont le moins, selon l'éthique de solidarité et de justice sociale que nous défendons.

En constante évolution ces dernières années (récemment solikend et culture en ligne), le CSEC a su s'adapter en créant et revalorisant le chèque culture adulte en faveur de ceux qui pouvaient se sentir exclus, en ajoutant une 8ème tranche pour les frais de rentrée scolaire permettant à un plus grand nombre d'être éligible, en accordant une ½ part supplémentaire aux célibataires. La plupart a ainsi pu ou pourra bénéficier, durant son parcours professionnel, en fonction de sa situation et de ses choix personnels, des prestations proposées (tourisme, crèches, chèques vacances, coupons sports, CESU, jouets de fin d'année...).

Aujourd'hui, les fondamentaux mêmes de cet édifice, basés sur la solidarité entre entités, sont remis en cause par le fait d'un seul. Cette belle construction est dénoncée par la CFE-CGC qui a décidé, pour Union, de faire sécession ! L'organisation syndicale catégorielle, CFE-CGC, majoritaire à Union depuis les dernières élections, a en effet décidé de mettre fin à la solidarité des plus hauts salaires du groupe avec les autres salariés.

Nous pourrions à l'entendre, penser que le Siège n'est composé que d'une élite hors sol qui méprise ses collègues. Ne succombons pas à cette approche binaire, éloignée de la réalité. Les salariés d'Union ont-ils été sondés ? Est-ce l'émanation d'une demande majoritaire ou le fait d'une poignée ? Pour quel programme : les salariés Union n'auraient désormais plus accès – à compter de janvier 2022 - aux prestations proposées par le CSEC ?

Toutes les conséquences ont-elles été mesurées ? Ce passage à l'acte déconstruit de fait l'approche collective, pourtant maintenue jusqu'ici avec le soutien de toutes les organisations syndicales représentatives. C'est notre unité qui est frontalement attaquée, **c'est notre projet social qui s'effondre !**

L'édifice, qui nous semblait solide hier, se fissure aujourd'hui et, par ironie, celui qui lui assène le premier coup porte le nom d'UNION ; Union qui se veut modèle, Union qui se veut exemplaire.

La CFE-CGC devra assumer ses responsabilités, assumer ses choix conduisant à **LA BAISSÉ GÉNÉRALISÉE DES PRESTATIONS DU CSEC POUR L'ENSEMBLE DES SALARIÉS.**

Pour nous, militants CFDT, CGT et UNSA, la déconvenue est immense.

La déception est profonde pour tous ceux qui s'impliquent et croient en ce modèle, aujourd'hui foulé aux pieds, qui priorise l'intérêt collectif, un modèle de solidarité entre tous et de justice sociale.

Comment quelques-uns peuvent-ils balayer notre histoire d'un revers de manche et ignorer la portée et les conséquences de leurs actes ?

Nous, militants CFDT, CGT et UNSA partageons avec vous notre **INDIGNATION**